



# NEC (NCS 2), salaires : les vœux de la direction pour 2017. Les salariés doivent défendre leurs intérêts.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier, le NEC (NCS 2) signé le 8 juillet 2016 (par tous les syndicats sauf la CGT) s'applique. Il aggrave la flexibilité (nouveau compteur), diminue la rémunération globale des salariés (poursuite du blocage des salaires, nuit à temps partiel) et réduit encore les droits collectifs (mutations obligatoires).

## Mise en place du nouveau compteur qui aggrave la flexibilité :

### 1) Nouvelles bornes : -12 jours à + 8 jours.

Pour 2 samedis gratuits et obligatoires effectués, le 3<sup>ème</sup> est obligatoire mais traité hors compteur et payé à 125 % à la fin du mois. Cela signifie que la direction va nous payer dans l'année seulement 2 ou 3 samedis pour 6 ou 9 samedis travaillés. **Une véritable arnaque !**

La borne de - 12 jours augmente le nombre de jours que la direction nous demandera à rembourser.

### 2) Le compteur n'est plus remis à zéro comme avant :

Exemple 1 : si le salarié arrive au 31 décembre avec un compteur négatif de - 3 jours, il commence l'année avec une dette de 3 jours. On va trainer des dettes de jours pendant des années.

Exemple 2 : si par miracle, le salarié fini l'année en positif, les jours ne seront pas systématiquement payés. La direction se garde jusqu'à + 5 jours pour de futures H-. **C'est du vol !**

## La CGT revendique que les H+ soient au strict volontariat et payées en fin de mois.

### Des droits collectifs en recul :

1) **Mobilité géographique** : dans une même région, le NEC (NCS 2) autorise la direction à muter un salarié d'une usine à l'autre sans son accord.

2) **Mobilité professionnelle** : avec le NEC les pressions vont augmenter pour que les professionnels occupent un poste d'opérateur.

### Des salaires bloqués ou diminués :

1) **Nuit avec des contrats à temps partiel** : la direction peut imposer des nuits à temps partiel : une paie sur base horaire de 28h30 avec des horaires jusqu'à 35h/sem. Une perte de près de 400 €/mois !

**À Trémery, la grève des salariés de nuit a contraint la direction à abandonner ce projet !**

2) **Pour les 3 ans à venir**, malgré les bénéfices qui explosent, la direction ne voudrait augmenter les salaires que de 0,45 % en plus de l'inflation (hors ancienneté et AI). **Une vraie provocation !**

## La CGT a refusé de signer cet accord qui aggrave la flexibilité, augmente le retard sur les salaires et attaque les droits collectifs.

Les réunions salaires démarrent le 24 janvier à Paris. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que PSA se porte très bien :

- ✓ 1,2 milliards de bénéfices ont été engrangés grâce à notre travail, sur les 6 premiers mois de l'année 2016. Les bénéfices pour 2016 seront annoncés le 23 février prochain, et ils vont sans doute crever les plafonds.
- ✓ Et mercredi 11 janvier, PSA a annoncé une augmentation de ses ventes de 5,8% en 2016, en hausse pour la 3e année consécutive !

**Il nous manque au moins 300 € chaque mois sur la paie, ne serait-ce que pour rattraper le retard des salaires et PSA a les moyens de nous les payer.**

# Parkings : l'insécurité organisée.

Certains syndicats se vantent d'avoir contribué à la réorganisation du parking. Il n'y a vraiment pas de quoi !

Le déménagement de la gare routière pour les camions a diminué le nombre de places et mis la pagaille pour les entrées et sorties de véhicules.

Et au changement d'équipe de 13 heures, on atteint le grand n'importe quoi !

- Du côté du poste de gardiennage, la route d'entrée sur 2 voies coupe le parking en 2 et supprime des places de stationnement. Et les piétons qui se sont garés entre les allées A et G, doivent maintenant traverser la double voie d'entrée.
- Du côté de la gare routière, on doit se croiser avec les camions.

C'est clair, le risque d'accident est beaucoup plus important. Et comme si ça ne suffisait pas, avec les over-times et les 50 minutes supplémentaires imposées, les places de l'équipe du matin ne sont pas encore libérées quand l'équipe d'après-midi cherche à se garer.

Cette organisation du parking est dangereuse, il y a des bouchons comme jamais auparavant, et on doit se garer toujours plus loin. L'énervement que ça provoque augmente encore les risques. Mais on peut en être sûr, en cas d'accident, la direction rendra les salariés responsables en disant que c'est un problème de comportement !

Pour rafler 6,6 millions d'euros en vendant le terrain de l'ancienne gare routière, PSA a chamboulé l'organisation du parking et met la sécurité des salariés en péril.

**PSA est le seul responsable des accidents qui risquent de se produire.  
Le parking du personnel doit être réorganisé pour notre sécurité à tous.**

## Non aux Heures supplémentaires obligatoires.

L'année 2017 a démarré très fort.

On nous impose des H+, des samedis supplémentaires, des 50 minutes, des over-times (GJP).

Avec le PSP, la maintenance est moins bien réalisée, et les réorganisations ont surchargé les postes dans les montages.

Dès qu'il manque des moteurs dans la production journalière, on nous fait rester après l'heure. Si une machine tombe en panne, PSA déclenche le numéro vert. Même pour un samedi, on l'a vu à l'EB le 14 janvier. A ce rythme, ils ne vont pas tarder à nous faire travailler le samedi après-midi !

**La CGT revendique une organisation du travail respectueuse des salariés.**

Avec 1,2 milliard d'euros de profits en 2015, et 1,2 milliard pour les 6 premiers mois de 2016,  
PSA a les moyens d'embaucher et d'organiser le travail pour que la production se fasse  
normalement, sur 5 journées de 7 heures.

## Nouvelles dégradations annoncées par PSA.

PSA a d'autres projets qui sont autant d'attaques contre les salariés.

- Au moment où les risques sécurité augmentent, la direction veut supprimer un des deux Comité d'Hygiène et de sécurité (CHSCT) de l'usine !
- En janvier, de nouvelles réunions sont prévues pour aggraver les conditions de prise de congés et changer les conditions de la Mutuelle obligatoire !

**La CGT appelle les salariés à réagir contre tous ces mauvais coups.**

**Ensemble, nous fabriquons les moteurs qui font la richesse du groupe PSA.**

**Ensemble, nous avons la force d'imposer d'autres choix que l'augmentation des profits  
des actionnaires.**

**La CGT revendique des augmentations de salaires, l'embauche des intérimaires et CDD,  
et une amélioration des conditions de travail.**